



Rapport du président

Assemblée générale annuelle

Centre d'intendance écologique (CIEL)

Le 13 juin 2021

À titre de président, il me fait plaisir de vous soumettre mon rapport annuel couvrant la période du 14 juin 2020 au 13 juin 2021.

Membres

En 2020, 148 personnes, organismes et sociétés ont appuyé nos objectifs de protection de la biodiversité en devenant membres de CIEL ou en renouvelant leur adhésion. De ce nombre, notre organisme compte, à ce jour, six membres émérites et deux membres à vie. En date de ce rapport, 136 personnes et organismes ont adhéré ou renouvelé leur adhésion pour 2020. Nous remercions les membres pour cet appui très apprécié et important pour la poursuite de nos objectifs.

Adhésions :

Ciel maintient toujours son adhésion et son appui aux organismes suivants :

Organismes nationaux : Nature-Québec, Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) et FloraQuebeca. En 2020, CIEL est devenu membre du *Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets*.

Organismes locaux : Nous maintenons notre appui et notre adhésion aux organismes locaux suivants : Les amis de la Réserve nationale de la faune du Lac St-François, CRIVERT, Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC), le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent, le Comité pour la réhabilitation de la rivière Châteauguay (CRRC), Ambioterra.

Réunions du conseil d'administration (CA) :

Quatre réunions du CA ont eu lieu soit le 1^{er} mai, le 15 juillet, le 4 décembre 2020 et le 28 avril 2021. À cause des consignes sanitaires dues à la pandémie, toutes les réunions ont eu lieu par contact téléphonique. Les principaux sujets à l'ordre du jour ont été : annulation de l'AGA de juin 2021, vérification et acceptation des états financiers 2020, réparation toit de la cabane à sucre (salle de réunion de CIEL), discussions sur une proposition d'offre d'achat d'un boisé ayant façade sur le ch. Walsh dans la municipalité de Saint-Anicet, attribution d'un nom au secteur ch. Leahy de la RNCRLG, nomination d'un membre à vie.

Projet d'acquisition d'un terrain dans la municipalité de Dundee

L'an dernier, dans notre rapport annuel du 14 juin 2020, nous avons mentionné un projet d'acquisition d'un terrain marécageux de 7,33 ha dans la municipalité de Dundee. Ce terrain est situé à proximité d'un emplacement de la Réserve faunique du Lac Saint-François d'où son intérêt écologique. Nous avons offert le prix de l'évaluation municipale. Cette offre a été acceptée par le vendeur. Toutefois ce lot est soumis à une taxation spéciale pour l'entretien d'un chemin d'accès privé, ce qui nous retenait de réaliser la transaction. Nous avons collaboré avec le propriétaire du terrain pour demander à la municipalité d'envisager une exemption de cette taxe spéciale dans les zones de conservation. Notre offre d'achat était conditionnelle à cette exemption. Nous avons finalement été informés au cours de l'été 2020 que la municipalité refusait cette exemption. L'offre d'achat a donc été annulée.

Projet d'acquisition d'un terrain boisé dans la municipalité de Saint-Anicet

CIEL a présenté deux offres d'achat pour un terrain boisé de 30 hectares dans la municipalité de Saint-Anicet, une première le 20 juillet 2020 et une deuxième bonifiée le 15 décembre 2020. Il s'agit de 2 lots boisés qui se situent à proximité de la RNCRLG et une fois acquis permettraient d'agrandir la réserve naturelle. Pour le moment, le propriétaire de ces lots n'a pas donné suite à notre offre.

Nomination d'un membre à vie

L'article 9.1.5 de nos règlements généraux prévoient la nomination par le CA de membres à vie. Le CA (réunion du 4 décembre 2020) a fixé à 1000\$ le montant minimal requis pour postuler à ce titre. Suite à un don de 2053\$ fait en août 2020, le CA a approuvé la nomination du donateur comme membre à vie de CIEL. Avec la permission de la personne concernée, son nom sera dévoilé lors de la prochaine assemblée générale (après la fin du confinement). CIEL compte maintenant 2 membres à vie.

Attribution d'un nom au nouveau secteur de la Réserve naturelle du CRLG sur le ch. Leahy.

En décembre 2015, CIEL a fait l'acquisition d'un lot de 2.43 hectares dans la municipalité de Saint-Anicet. Ce lot est situé à l'angle de la montée Quesnel et du chemin Leahy et est voisin de la Réserve naturelle du Coteau-de-la-Rivière-La Guerre (RNCRL) qui s'en trouve agrandie d'autant. Le lot a pu être acquis grâce à l'intervention de Monsieur Pierre Léger qui en a entièrement défrayé le coût. En conséquence, le CA, à sa réunion du 4 décembre 2020, a entériné une proposition à l'effet de nommer ce nouveau terrain naturel « Secteur Pierre Léger de la RNCRL ».

Un nombre record de visiteurs accueillis au CIEL

Le Centre d'intendance (CIEL) a eu l'honneur d'accueillir au cours de l'automne et l'hiver dernier un nombre sans précédent de visiteurs désireux de marcher, « raquetter » ou skier dans les sentiers du CIEL. La conjugaison d'un certain nombre de facteurs incitatifs semble expliquer cet engouement soudain à parcourir les 7 à 8 km de sentiers serpentant à travers les arbres de la *Réserve naturelle du Coteau-de-la-Rivière-La Guerre* et mis à la disposition des citoyens. Une température exceptionnellement favorable, des sentiers bien aménagés et balisés, un accès gratuit (avec autorisation préalable), le besoin d'exercices physiques mais surtout le goût de se retrouver libres en pleine nature dans un contexte de pandémie imposant ses contraintes sanitaires de confinement, ont très certainement motivé un bon nombre de personnes à se présenter aux portes du CIEL pour se dégourdir les jambes et observer la nature.

Réalisations sur le plan administratif en 2020-2021 :

Publication de 3 nos de *L'intendant*, les nos 51 (juin 20) – no 52 (déc. 20) – no 53 (fév. 21).

Expédition du rapport annuel d'organisme de bienfaisance à l'Agence de Revenu Canada.

Paiement des taxes municipales et scolaires pour les territoires non réserve naturelle.

Rédaction du bilan financier annuel. Renouvellement des adhésions. Accueil des visiteurs. Recherche et offres d'achat pour de nouveaux territoires. Etc...

Programme d'activités pour 2021-2022 :

Entretien des sentiers. Entretien des plantations (ch. Leahy et ch. de Planches).

Surveillance des territoires par des patrouilles régulières (équipe de surveillance).

Édition de 3 numéros de *L'intendant*.

Mener à terme le projet d'acquisition d'un terrain dans la municipalité de Saint-Anicet.

Réparation toit cabane à sucre (salle de réunion de CIEL)

Mise à jour de notre site www.ciel-eco.org

Jean-Marie Latreille, président